

BON À SAVOIR...

Maroc: Impacts positifs des énergies renouvelables

Les nouveaux enjeux régionaux et internationaux dans le domaine des énergies renouvelables et les atouts "exceptionnels" du Royaume dans ce domaine lui permettront de bénéficier des impacts positifs aux plans économiques, sociaux et environnementaux liés à ce secteur, estime le directeur général du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), M. Said Mouline.

S'exprimant devant le 12^{ème} conseil d'administration du CDER, M. Mouline a ajouté que les objectifs de "15 pc d'énergies renouvelables et de "12 pc d'efficacité énergétique" à réaliser à l'horizon 2020 représenteraient "une économie de l'ordre de 21 milliards de dirhams entre la réduction de la facture énergétique et la vente de certificats de carbone et un potentiel de 30.000 emplois".

Selon un communiqué du CDER, M. Mouline a présenté, lors de ce conseil présidé par la ministre de l'Energie, des mines, de l'eau et de l'environnement, Mme Amina Benkhadra, un exposé détaillé sur les activités sectorielles et régionales du Centre pour la période 2007-2008, les comptes audités de 2006 à 2008 et le plan d'action et le budget 2009.

Il a rappelé, à cet égard, que l'année 2008 a été marquée par l'annonce de la "stratégie nationale de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique", une "approche régionale" et la poursuite du processus de transformation du CDER en Agence de développement des

énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

Les orientations du CDER pour 2009 s'inscrivent dans le cadre de cette stratégie arrêtée par le gouvernement qui place le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique parmi les "priorités devant assurer à moyen et long terme une meilleure sécurisation de l'approvisionnement énergétique national".

Le plan d'action 2009 a été élaboré en tenant compte de "l'évaluation des ressources énergétiques renouvelables dans les domaines de l'éolien, solaire, biomasse et petit hydraulique et du développement des actions d'efficacité énergétique initiées dans les secteurs du bâtiment, de l'industrie et des transports", ajoute le communiqué.

Ce plan d'action prend en considération également "la consolidation des outils d'accompagnement du développement des secteurs des énergies renouvelables et d'efficacité énergétique par la poursuite de la mise en place d'instruments de contrôle de qualité, d'encadrement réglementaire, de renfor-

cement de capacité et de communication ainsi que le renforcement des moyens humains et logistiques du CDER".

Selon le communiqué, les administrateurs ont, pour leur part, souligné "l'importance du rôle du CDER en tant qu'opérateur national de développement des énergies renouvelables contribuant par la sorte au développement du marché national avec ses retombées sociales et économiques, participant ainsi à la réduction de la facture énergétique du pays et à son développement".

Le conseil a également pris acte des "grandes lignes du projet d'entreprise présentées par le Directeur général du CDER visant la transformation effective du centre en Agence nationale de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique", a précisé la même source.

Par ailleurs, le conseil d'administration a chargé le directeur général de proposer, dans le cadre d'un contrat plan avec l'Etat, un schéma de financement devant permettre de garantir à la future agence des "ressources pérennes

et stables".

Au terme de cette réunion, le conseil d'administration a recommandé d'élaborer un projet de plan d'action de l'agence pour les trois

années à venir, un projet de texte relatif au statut du personnel de l'agence ainsi qu'un projet d'organigramme et décidé de tenir sa prochaine session au cours du 4^{ème} trimestre 2009.

Maroc: L'ONCF adopte une nouvelle grille tarifaire adaptée aux besoins de ses différents clients

Cette stratégie, basée sur une analyse profonde du marché de transport des voyageurs, vient répondre à une demande de mobilité de plus en plus croissante, ajoute la même source, rappelant que 28 millions de voyageurs ont été transportés en 2008 contre 14 millions en 2002.

Le nouveau système de tarification est basé sur trois principes dont la modernisation des produits tarifaires afin d'offrir à chaque segment de marché les produits les plus appropriés à ses besoins de déplacement.

La grille tarifaire prévoit aussi le développement progressif d'un système de Yield Management afin d'offrir des voya-

ges à petits prix sur certains trains moyennant des contingents de places et des conditions de réservation à l'avance.

Le système de tarification est aussi basé sur le principe de la différenciation des tarifs qui consiste à appliquer un tarif bleu dans les trains pleins et un tarif blanc réduit dans des trains peu occupés, l'objectif étant de lisser le trafic vers les heures creuses pour une amélioration du confort des voyageurs.

A travers l'évolution de sa tarification, l'ONCF (Office national des chemins de fer) veut répondre aux spécificités de chaque segment de sa clientèle en confirmant ainsi son engagement à placer le client au cen-

tre de sa stratégie de développement, précise le communiqué.

L'office rappelle qu'il a investi 18 milliards de dhs sur la période 2005-2009 pour mettre à niveau et étendre son réseau ferroviaire, moderniser et ouvrir de nouvelles gares et acquérir de nouveaux trains.

Ainsi, 202 trains voyageurs sillonnent quotidiennement le réseau et 26 nouvelles gares modernes ont été ouvertes depuis 2003, selon le communiqué.

Deux lignes ont été créées (Tanger-Tanger Med et Taourirt-Nador d'une longueur totale de 160 km), 3 lignes renforcées (Casablanca-Fès, Casablanca-Tanger et Casablanca-

Khouribga) et 3 lignes doublées (Casablanca-Fès, Casablanca-El Jadida et Casablanca-Settat).

L'ONCF a également acquis

24 nouvelles rames duplex nouvelle génération et entrepris la rénovation de 300 voitures à voyageurs.

Source: MAP

